

Bettborn, le 18 février 2021

LETTRE DE CONVOCATION

Le collège des Bourgmestre et échevins de la commune Préizerdaul invite en conformité de l'article 22 de la loi communale du 13 décembre 1988 tous les membres du conseil communal du Préizerdaul à une séance publique

le vendredi, 26 février 2021 à 14h00

au centre culturel « op der Fabrik » à Platen pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Décision relative à la salle de réunion du conseil communal durant la crise Covid-19 ;
2. Avis sur les réclamations contre le projet du PAG adressées au Ministre de l'Intérieur;
3. Projet d'Aménagement Particulier « Reimberg » ;
4. Projet de morcellement ;
5. Comptes de l'exercice 2019 ;
6. Contrat Servert sàrl. Grünschnittsammlung ;
7. Modifications du règlement communal portant sur le cimetière forestier intercommunal ;
8. Fixation de taxes et concessions relatives au cimetière forestier intercommunal ;
9. Adhésion de la commune de Walferdange au Syndicat Intercommunal du Centre pour la Conservation de la Nature ;
10. Modifications budgétaires ;
11. Décomptes de travaux extraordinaires ;
12. Droits de préemption ;
13. Divers de dernière minute.

pr le Collège des bourgmestre et échevins,

Secrétaire
(s) Gereke

Président
(s) Gergen